

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 14,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 30 Mars 1886

ACTES OFFICIELS

Le Prince a accordé les décorations suivantes au Ministère des Postes et des Télégraphes de France :

Officier de l'Ordre de Saint-Charles : M. Frédéric Ermel, Ingénieur, Directeur de la fabrication des timbres-poste ;

Chevaliers : M. André de Joly, Sous-Chef du Cabinet du Ministre ;

M. Alphonse-Louis Lintz, Commis principal, Rédacteur au Ministère ;

M. Pierre-Etienne Recoing, Sous-Chef de Bureau à la Direction des correspondances postales.

Le Prince a reçu de l'Empereur d'Allemagne une réponse au télégramme adressé à Sa Majesté Impériale par Son Altesse Sérénissime à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

NOUVELLES LOCALES

Nous nous félicitons de pouvoir confirmer ce que nous avons déjà dit de l'état aussi satisfaisant que possible des personnes blessées dans l'accident du 10 de ce mois.

M. le D^r Blum, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, est venu examiner M^{me} Prieur, et, après consultation avec ses confrères, il a reconnu que toute amputation pouvait être évitée et que l'amélioration obtenue permettait de compter sur la guérison. M. Prieur est également en bonne voie de rétablissement. M. Roche paraît hors de danger. M. Novaro père, âgé de 86 ans, a succombé, mais les autres membres de sa famille seront prochainement en état de quitter l'Hôtel-Dieu. La famille Tossyn, M^{me} Gallot et les autres blessés dont nous avons donné les noms n'inspirent aucune inquiétude et continuent à recevoir des soins qui améliorent de jour en jour leur situation.

Les Dames de Saint-Maur prient les personnes charitables qui veulent bien apporter leur concours à la loterie des enfants pauvres de remettre, le plus tôt possible, les listes qu'elles ont entre leurs mains, ainsi que les lots qu'elles désirent offrir.

Aussitôt qu'on les aura reçus, la date du tirage sera fixée et annoncée.

A l'occasion de la Mi-Carême, le concert classique de jeudi 1^{er} avril n'aura pas lieu.

L'auteur de *Lakmé* et du *Roi l'a dit*, M. Léo Delibes, n'est pas seulement un compositeur de talent : c'est un compositeur heureux ; cet accord entre la fortune et la valeur d'un homme est chose assez peu courante pour qu'on la doive noter.

Il serait difficile de citer dans son répertoire, pourtant si varié, une œuvre qui soit obscurément tombée, qui n'ait, par quelque point brillant, séduit le public et contribué pour sa part à édifier cette réputation de musicien aimable, élégant, gracieux et spirituel dont il jouit pleinement aujourd'hui.

Nos lecteurs connaissent *Lakmé*, qu'a chanté M^{me} Donadio sur la scène de Monte Carlo, ils ont souvent applaudi dans nos concerts des fragments de musique de genre de M. Delibes ; mardi et samedi, ils ont applaudi le *Roi l'a dit* ! œuvre charmante pour laquelle le sympathique compositeur a pris le ton de l'opéra comique classique.

M^{mes} Rose Delaunay, dans le rôle de Javotte, Noëmi Vernon, dans celui du marquis de Flarambel, et Maria Herman (marquis de la Blurette) ont gracieusement interprété l'œuvre de M. Delibes. Bref, succès complet, et succès de bon aloi.

Mardi prochain et samedi 3 avril, le *Nouveau Seigneur du village* et les *Rendez-vous bourgeois*.

Mardi 6 et samedi 10 avril, le *Voyage en Chine* ; mardi 13 et samedi 17 avril, le *Postillon de Lonjumeau*, opéras comiques en trois actes.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Trains facultatifs. — A l'occasion des fêtes de la Mi-Carême, la Compagnie fera les 30, 31 mars et 1^{er} avril les trains facultatifs numéros 503 de Nice à Vintimille et 502 de Menton à Nice.

Le train 503 part de Nice à 5 h. 35 du soir pour arriver à Vintimille à 7 h. 6 du soir.

Le train 502 part de Menton à 4 h. 45 du soir pour arriver à Nice à 6 h. 4 du soir.

Ces deux trains prennent et laissent des voyageurs dans toutes les gares de leur parcours.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion des fêtes de Nice, les gares qui ne délivrent pas ordinairement des billets d'aller et retour à destination de Nice, en délivreront, de toutes classes, pour cette localité, du 29 mars au 1^{er} avril 1886.

Le prix de chacun de ces billets offrira une

réduction de 25 pour cent sur le double du prix des billets simples, calculé d'après les bases légales.

Ces billets donneront le droit de circuler dans tous les trains, à l'exception des trains express, et leurs coupons de retour seront valables jusqu'au dernier train de la journée du 2 avril, ainsi que pour le train partant de Nice vers Marseille à minuit 42, dans la nuit du 2 au 3 avril.

Les gares qui émettent actuellement des billets d'aller et retour pour Nice, les délivreront, sans changement de prix, du 29 mars au 1^{er} avril 1886 inclusivement, avec coupons de retour également valables jusqu'au dernier train de la journée du 2 avril, ainsi que pour le train partant de Nice vers Marseille à minuit 42, dans la nuit du 2 au 3 avril.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE TROISIÈME SÉRIE

Mardi 23 mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres, Partagée entre lord de Clifford et M. Halford.

PRIX DU SÉMAPHORE. — Un Souvenir, ajouté à une entrée de 50 fr. ; 30 % au second, 20 % au troisième, sur les entrées. — 1 pigeon à 25 mètres.

26 tireurs inscrits :

A 27 mètres, MM. Grace — Edgard Murphy — Gordon Smith — Lord de Clifford — Sutcliffe — Paul Gervais — B^{re} de Saint-Clair — H. Hall — Kennedy ; à 26 mètres, MM. Lepaulle — Welbore Ellis — Halford — C^{re} de Montecupo — B^{re} de Saint-Trivier ; à 25 mètres, MM. de Fontaine — Roqueville — C^{re} de Chateaubriand — Richardson — Crombez — Colonel de Paget — Chouquet — Capitaine Selwing — Boyd — Ador — Salting — James.

1^{er}, MM. Paul Gervais ; 2^e, Sutcliffe ; 3^e, lord de Clifford.

Samedi 27 mars

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

PRIX DU PRINTEMPS (handicap). — Un *Objet d'Art*, ajouté à une entrée de 50 fr. ; 30 % au second sur les entrées. — 1 pigeon.

22 tireurs inscrits :

A 27 mètres 1/2, MM. Paul Gervais — Lord de Clifford — Kennedy — Sutcliffe ; à 27 mètres, M. le B^{re} de Saint-Clair ; à 26 mètres 1/2, MM. le C^{re} de Montecupo — Edgard Murphy ; à 26 mètres, MM. Grace — B^{re} de Saint-Trivier ; à 25 mètres 1/2, MM. Gordon Smith — Hall ; à 24 mètres, MM. de Fontaine — Salting ; à 23 mètres 1/2, M. le Colonel de Paget ; à 23 mètres, MM. le C^{re} de Chateaubriand — Lepaulle — Halford — James — Colonel Basherville ; à 22 mètres, M. Crombez ; à 21 mètres, MM. Chouquet — Richardson.

1^{er}, MM. Paul Gervais ; 2^e, Halford.

Poules gagnées par lord de Clifford, Paul Gervais, Gordon Smith et Chouquet.

On lit dans le *Petit Niçois* :

Si l'agriculture a parmi les insectes, et même parmi les végétaux, des ennemis acharnés, elle possède aussi, fort heureusement, des défenseurs convaincus.

C'est le fait de M. Peragallo, dont les études sur l'olivier, la vigne, le chêne, l'oranger, le citronnier, le figuier, etc., etc., sont entre les mains de tous les instituteurs de nos régions, dans toutes nos bibliothèques et ont été déposées par le ministère de l'Agriculture dans ses écoles du midi de la France et de l'Algérie.

Il nous était réservé d'entendre à la réunion annuelle de la Société des lettres, sciences et arts de Nice, en présence des premières autorités du département et de la ville, un nouveau travail de ce naturaliste, traitant des fourmis, au double point de vue de leurs mœurs si intéressantes et des dommages qu'elles nous causent.

Après une courte description de l'insecte, description que l'auteur a eu la sagesse de débarrasser de termes scientifiques et de détails par trop infimes, M. Peragallo nous a fait connaître la vie intime des fourmis. Nous avons vu défiler successivement les fourmis guerrières, s'avancant en bandes à la conquête d'une plante riche en pucerons; les fourmis découpeuses et dépouillant les arbres de leurs feuilles et les portant au nid, sur leur dos; les fourmis cultivatrices, soignant et sarclant les graminées de leur choix; les fourmis moissonneuses, allant cueillir le grain sur la plante elle-même. M. Peragallo n'a pas omis de nous entretenir des approvisionnements de ces insectes, de leur mode d'alimentation, de leurs travaux, de leurs esclaves, du rôle important que jouent chez elles les neutres, ouvrières et soldats.

Que d'intelligence, quel esprit d'ordre et d'économie! Que d'activité dans ces petits animaux dont l'existence est de si courte durée! Pourquoi faut-il que des êtres si bien doués, non seulement ne produisent rien dans notre intérêt, mais encore que les dégâts qu'ils nous causent nécessitent leur destruction?

M. Peragallo est intraitable à leur sujet; aussi, après avoir démontré que les fourmis font des pucerons et des cochenilles leur vaches à lait; qu'elles les élèvent, les soignent, les caressent et en transportent là où ils manquent; il en arrive à cette déduction forcée: que ce sont des ennemis de l'agriculture, des êtres désagréables et nuisibles, dont nous devons chercher à nous préserver et à nous débarrasser. C'est dans ce but qu'il indique plusieurs moyens d'une application facile.

Préservation: débarrasser soit à la main, soit avec de la fumée de tabac ou de la vapeur de soufre les plantes basses des pucerons qui les ont envahies; les fourmis, après une rapide visite, chercheront ailleurs; pour les arbres, entourer le tronc de larges anneaux de goudron, de mousse goudronnée, de coton brut et même de craie.

Destruction: on l'obtient, en ce qui concerne les petites fourmilières, en les ébouillantant et, mieux encore, au moyen de l'insecticide Vicat, fortement projeté sur les routes suivies et dans les galeries; quant aux grosses fourmilières, si on a n'a pas un intérêt particulier à les conserver, pour utiliser les larves en cocons si semblables à des œufs, pour l'élevage des faisans et des perdreaux; on peut les incendier ou introduire profondément à leur base du sulfure de carbone au moyen du pal Gastine, employé pour combattre le phylloxéra.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Les Fêtes du Printemps auront lieu pendant cette semaine.

Aujourd'hui mardi 30 mars, à 8 h. 1/2 du soir, grand Corso blanc aux flambeaux, sur la promenade des Anglais, qui sera clôturée comme pour les batailles de fleurs, ornementée et brillamment illuminée pour la circonstance.

Toutes les voitures qui prendront part à ce Corso, devront être garnies d'étoffes blanches ainsi que les chevaux.

Le mercredi 31, premier jour du Corso de gala, bataille de fleurs, de 3 à 6 heures, et le soir, troisième et dernier grand Veglione du Comité, au Théâtre-Municipal.

Le jeudi 1^{er} avril, deuxième et dernière journée du Corso de gala et bataille de fleurs. Distribution de bannières d'honneur.

A 8 heures 1/2 du soir, pour la clôture des fêtes du printemps, grande fête vénitienne dans la baie des Anges, feu d'artifice sur mer — Bouquet final de 100,000 fusées — Musiques sur le quai du Midi et la promenade des Anglais.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La mort de M^{me} la comtesse de Chambord est venue douloureusement surprendre la haute société française et arrêter net le mouvement qui commençait à se produire dans les salons. La princesse, fille aînée de feu François IV, duc de Modène, appartenait à la branche d'Este de la maison d'Autriche, et était née le 14 juillet 1817; mariée par procuration le 7 et en personne le 16 novembre 1846, à Bruck-sur-la-Mer (Styrie), au comte de Chambord, elle était devenue veuve le 24 août 1883.

L'auguste défunte a succombé en quelques jours à une fluxion de poitrine, au palais Lantieri à Goritz, où elle résidait depuis le début de l'hiver, jeudi, à neuf heures du matin. Dimanche, elle avait écrit à la comtesse Christine de Cibeins, qui devait prendre son service de dame d'honneur auprès d'elle, le mois prochain: «...Je me suis enrhumée, mais je ne suis pas malade.» Déjà très débilitée par l'affection du cœur qui l'avait atteinte depuis longtemps et avait déterminé des crises très redoutables l'an passé, la malade n'a pu offrir aucune résistance au mal et s'est éteinte doucement et sans souffrance, après avoir reçu les derniers sacrements avec une piété édifiante. Elle a été assistée à ses derniers moments par la comtesse Olga Puppi, une de ses dames d'honneur, et M. Huet du Pavillon, exécuteur testamentaire du comte de Chambord.

A l'heure où je vous écris, le jour des funérailles à Goritz n'est pas encore fixé. Les obsèques seront conduites par l'infant don Juan de Bourbon, beau-frère de la princesse, et ses neveux, le duc de Parme, le duc de Madrid, le grand-duc de Toscane et le prince Louis de Bavière. Le corps sera inhumé au couvent des Franciscains, à Castagnavizza, sur une des hauteurs qui dominant Goritz, dans le caveau qui renferme déjà les restes du roi Charles X, du duc et de la duchesse d'Angoulême, de la duchesse de Parme et du comte de Chambord.

La fortune personnelle de M^{me} la comtesse de Chambord revient à sa sœur, l'archiduchesse Marie-Béatrice, mariée à l'infant don Juan de Bourbon, et mère du duc de Madrid et de l'infant don Alfonse, qui vit retirée dans un couvent à Gratz, et à la princesse Louis de Bavière, fille unique de feu son frère l'archiduc Ferdinand d'Autriche-Este.

Vous savez que le comte de Chambord avait institué pour ses héritiers les enfants de sa sœur: le duc de Parme, le comte de Bardi, en ce moment sur les côtes du Venezuela où il voyage avec son yacht l'*Aldegond*, la duchesse de Madrid et la grande-duchesse Alice de Toscane. Sa femme était restée usufructière de sa fortune. Le duc de Parme a été avantageusement des deux tiers sur les autres légataires par suite des charges que lui impose sa nombreuse postérité. C'est à lui que revient le château de Chambord, donné jadis au petit-fils de Charles X par une souscription nationale, et qu'on s'est un peu étonné de ne pas lui voir restituer à la nation, à sa mort, pour l'affecter à quelque œuvre philanthropique.

En apprenant, à Cannes, la mort de la comtesse de Chambord, le comte de Paris a ordonné un premier service funèbre auquel il a assisté avec les membres de sa famille actuellement dans cette station d'hiver. En même temps, il prescrivait un deuil de trois mois qui sera adopté par la majorité de la société royaliste. Les légitimistes purs, toutefois, ceux qu'attachaient des liens particuliers à la personne du comte et de la comtesse de Chambord, porteront le deuil durant six mois, comme pour la mort du duc de Bordeaux.

J'ai déjà eu l'occasion de vous peindre ici la physionomie et le caractère de la comtesse de Chambord, je n'y reviendrai donc pas. L'absence de maternité a été le chagrin qui a dominé sa vie et lui a prêté un aspect mélancolique dont toute l'affection, tout le dévouement de son mari ne surent jamais la

distraindre. La religion seule put apporter quelque adoucissement à sa peine secrète, et la princesse se jeta toute entière dans ses bras consolateurs. Ses jours se passaient en des œuvres pies, en des fondations charitables qui assurent à sa mémoire une auréole plus durable que celle des grandeurs. La comtesse de Chambord menait l'existence la plus simple, la plus retirée; comme elle le disait elle-même, elle pouvait compter les soirs de sa vie où elle avait paru dans un bal, au théâtre; l'intimité avait pour elle un grand charme, et le plaisir de la conversation, un vif attrait. Malheureusement, l'ouïe vint à être atteinte chez elle, et elle dut renoncer en partie à ce plaisir. De tous les arts, c'était la musique qui l'attirait le plus. Le comte de Chambord avait eu une voix de baryton remarquable et ne dédaignait pas de la faire entendre dans sa jeunesse. Plus tard, la musique n'en resta pas moins en faveur près de lui et faisait presque régulièrement la récréation des soirées de Frohsdorf ou de Goritz.

Tout ce passé de la royauté en exil est à jamais maintenant disparu, et c'est devant des tombes que le voyageur, désormais, pourra évoquer ces grandes figures qu'avaient entouré tant d'espérances, environné tant de dévouements, et dont il restera un souvenir attendri auprès de tous ceux qui les ont approchées.

Tandis que sa mort mettait en deuil la maison de France, Lizst marchait, à Paris, d'ovations en ovations. Au concert du Chatelet, à l'église Saint-Eustache, à l'Opéra, dans les salons, l'illustre vieillard recueille des marques si retentissantes d'admiration, qu'il doit trouver que la gloire a ses charges et devient parfois bien fatigante.

Verdi, mieux avisé, est arrivé à Paris sans tambour ni trompette et y séjourne en véritable touriste, se rendant presque chaque soir au théâtre, qu'il adore, sans émuouvoir la badauderie sur son passage. De la présence du maître à Paris, il pourrait bien résulter, pour l'hiver prochain, la représentation de son *Yago* à l'Opéra avec M^{me} Caron dans le rôle de Desdemone. Mais ce ne sont là que des conjectures de coulisses auxquelles il ne faut pas encore se fier d'une façon absolue.

Voici l'escrime entrée, de cette semaine, non plus seulement comme un plaisir dans l'existence des femmes, mais comme un moyen de venger leurs injures. M^{me} Astié de Valsayre s'est battue à l'épée avec une américaine, miss Shelby, à la suite d'une discussion au sujet de la supériorité des doctresses françaises sur les doctresses américaines. A la seconde reprise, miss Shelby a été touchée au bras. Voici dépassée, j'espère, le fameux poignard à la jarretière des Espagnoles!

BACHAUMONT.

CAUSERIE

Les Maladies de la Vigne

Il y a nombre d'années, lors de l'apparition du phylloxéra en France, nous avons entendu de vieux vigneron bourguignons attribuer le développement du fléau à la trop grande fécondité exigée des vignes. On discuta beaucoup depuis: le microbe fut découvert, on chercha les moyens de le combattre, mais bien peu s'occupèrent de la cause du mal.

Or, il est peut-être bon de rappeler qu'en février 1880, M. Fauvreaux d'Avrainville, agronome distingué, soumit à la Société des Agriculteurs de France un remarquable rapport sur les diverses maladies dont, depuis un temps immémorial, les vignes sont atteintes.

Ce rapport, intitulé *Rénovation de l'Agriculture française*, fut suivi de plusieurs brochures dont nous croyons devoir tirer des enseignements et des préceptes. L'auteur affirme:

« 1^o Que les maladies des vignes proviennent et de l'épuisement du sol et de l'épuisement de la plante; »
« 2^o Que le seul moyen à employer pour régénérer nos cépages était de faire des semis. »

Faisant ensuite l'histoire des maladies qui ont, aux époques les plus reculées, ravagé les vignobles, il ajoute:

« Jérémie, dans ses écrits hébraïques, dit que la vigne, poussée à une trop grande production, se fatigue et engendre le *Repens*, insecte qui finit par la dévorer.

« Les Grecs signalent un insecte qu'ils appelaient *Phceir*, engendré par la vigne et qui la faisait périr.

« Strabon, philosophe et historien qui vivait sous Tibère, l'an 14 de Jésus-Christ, dit que les vignes du littoral de la Méditerranée, qu'on avait fait produire trop abondamment, furent atteintes par un insecte qu'il appelait *Pou de la vigne*, qui se tenait sur les racines et qui les faisait périr également.

« L'histoire de l'abbaye de Citeaux écrite par Manrique fait allusion en trois endroits à la maladie qui avait atteint le *Clos-Vougeot*, en Bourgogne, appartenant à l'abbaye de Citeaux.

« Les abbés de Citeaux, qui étaient tenus de payer au duc de Bourgogne un revenu annuel de treize muids de vin du Clos-Vougeot, furent pendant quarante-sept ans, de 1420 à 1467, dans l'impossibilité de payer leur redevance.

« La première année, ajoute l'historien, quelques pieds de vigne, au milieu du Clos, sur une proéminence, jaunirent et dépérèrent. Puis, les années suivantes, la tache s'étendit, tout le clos périt, et l'on voyait sur les racines de petites *bestioles* par milliers.

« Une des premières éditions de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert contient, à l'article *Insecte*, la description d'un insecte qui se trouve sur la vigne, à la suite de sa décomposition dans le sol, insecte appelé *Pou de vigne*, en tout semblable au phylloxéra.

« Un botaniste écrivait, en 1820, que de la façon dont on forçait la vigne à produire par la taille et le rapprochement, elle s'épuisait et dégénérait, que la première phase de la dégénérescence se manifesterait sous la forme de cryptogames ou champignons, et que, lorsque la décomposition de la vigne approcherait, cette décomposition donnerait naissance à des insectes qui achèveraient par leur venin la destruction de la vigne.»

De tout ce qui précède, l'éminent agronome, M. Favereaux, tire cette conclusion naturelle que le phylloxéra n'est qu'un effet de la maladie des vignes et non la cause, comme on le croit généralement. H. L.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons dernièrement signalé l'apparition d'un livre de M^{me} Gabrielle d'Eze (Marie Gabrièle), intitulé : *Histoire de la coiffure des femmes en France* (1), et nous avons promis de parler plus longuement de cet ouvrage aussi remarquable par la quantité des renseignements historiques dont il fourmille, que par l'attrait du style et la valeur des documents sur lesquels il s'appuie.

Nous extrayons de la conclusion du livre, les lignes suivantes qui édifieront nos lectrices sur son mérite original :

Charles Blanc, en son *Art de la Parure*, dit que la première chose à considérer dans une femme, au sujet de la coiffure, c'est la configuration de sa tête. Si elle est courte — et la tête est toujours courte quand elle n'est pas ovale — on peut l'allonger en relevant les cheveux à la chinoise ou tout autrement, en exhaussant la coiffure au sommet ou sur le derrière de la tête.

« Lorsque les bandeaux lissés seront indiqués par la mode ou préférés, on leur fera décrire de chaque côté, une courbe qui découvrira le front et rétrécira le visage, ou bien on rétrécira l'ovale en empiétant quelque peu sur les pommettes par les moyens que permettra d'employer la mode régnante. » Si la tête est longue, ce ne sont plus les raies droites qui conviennent, mais les cheveux rejetés sur les tempes avec une légère ondulation qui les fera bouffer, ou des bandeaux écartés dans un sens horizontal, pour accuser le plus possible la largeur du front. Si la tête pêche par trop de développement dans la région pariétale au dessus de l'occiput, il est aisé de sauver

(1) Un volume 3 fr. 50, chez Paul Ollendorff, 28 bis, rue de Richelieu, Paris.

cette disgrâce en reportant au dessus et au dessous de la partie saillante les tresses dont on aura composé le chignon. Quant aux visages d'un ovale parfait, Croizat, qui fut en possession de coiffer les plus jolies femmes de Paris, a observé avec raison que presque tous les genres de coiffure leur conviennent.

Après les proportions générales de la tête, il faut examiner l'ensemble du profil. « Le front saillant, les yeux enfoncés et ombragés ne supportent rien qui avance sur le visage, rien qui le couvre (par la raison qu'un tel visage a besoin d'être éclairci), rien non plus qui soit trop reculé, comme le serait une coiffure antique, parce que la saillie du front serait alors accusée plus fortement. Une tête dont le front est fuyant et la face un peu moutonnière, demande une coiffure établie sur le devant de la tête et qui, diminuant la courbe du profil, fasse rentrer les traits. C'est ici qu'on peut garnir le haut du front, selon la mode du temps, soit de frises flottantes, soit de ces touffes arrondies qui rappellent avec plus d'ampleur, les coiffures à la Titus, soit d'un diadème légèrement baissé, soit d'une guirlande en cœur, à la Marie-Stuart. Il va sans dire que des cheveux lisses sur les tempes ne feraient que mettre en évidence le défaut qu'il s'agit de dissimuler.

L'étude du nez ne doit pas être négligée non plus. Il est certain qu'avec un nez droit, un visage calme, et de grands yeux bien fendus, une coiffure régulière, tranquille, symétrique et peu chargée d'ornements sera de mise, et qu'il vaudra mieux alors adopter un arrangement, une disposition se développant dans le sens de la profondeur et n'ayant pour tout mouvement que des ondulations assez douces. Avec un nez fin et futé ou un nez décrivant une courbe insensible et légèrement relevée, une coiffure de genre sera préférable, c'est-à-dire une coiffure admettant plutôt le contraste que la symétrie, se prêtant aux irrégularités, utilisant les lignes brisées et contrariées. Le nez à la Roxelane ou tout nez inégalement court et retroussé s'accommodera fort bien des coiffures les plus fantaisistes, les plus capricieuses, les plus imprévues; un accident de frisure, un jeté de rubans, une aigrette de côté, une traîne de fleurs, etc., peuvent être alors employés avec bonheur. Le nez aquilin s'accordera avec les cheveux ondulés et toute espèce de bandeaux ou de lignes de cheveux rappelant sa courbe.

Nous arrêtons là notre citation, mais ajoutons que le chapitre se termine par de judicieuses observations sur la couleur des cheveux, les mille façons de porter la chevelure : tombante, relevée, bouclée, etc., enfin par la question des chapeaux (non pas le chapitre attribué par Sganarelle à Hippocrate), mais une véritable et savante dissertation sur les chapeaux féminins, leurs formes, leurs couleurs et leur ornementation. Tout cela plein de sens, de goût et de vérités.

H. L.

Il vient de paraître, chez Frinzine, libraire-éditeur, rue Bonaparte, à Paris, sous la signature de HENRI DE CHENNEVIÈRES, un livre à titre original, *Contes sans « Qui » ni « Que »*. Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'il y a deux ans M. Henri de Chennevières achevait une grande publication artistique les *Dessins du Louvre*, à propos de laquelle la presse avait signalé une nouveauté de style, un véritable tour de force : quatre in-folios sans *qui ni que* dont le *Journal de Monaco* s'est occupé en rendant hommage au talent original de l'auteur. C'est ce même jeune écrivain qui, abordant cette fois la littérature, intitule son premier ouvrage *Contes sans « Qui » ni « Que »*. Il fait précéder son volume de nouvelles, d'une très piquante déclaration de guerre aux *qui et aux que* où le lecteur trouvera à rire et à penser, et que ces récits viennent appuyer de leur style alerte et dégagé. Ce sera là un grand attrait de curiosité.

FAITS DIVERS

On a souvent indiqué la distance parfois très grande à laquelle l'œil peut percevoir les sommets des montagnes. M. Thury vient d'indiquer quelques nouveaux chiffres qui ne manquent pas d'intérêt et qu'il est bon d'enregistrer.

Des environs de Lyon, on distingue nettement les Alpes dauphinoises et le mont Blanc par un temps clair; la distance est de 160 kilomètres. La localité la plus éloignée de laquelle on puisse distinguer le point culminant des Alpes est, en France, le plateau de Langres : distance, 260 kilomètres. Les guides du mont Dore prétendent même voir les Alpes depuis le sommet du pic de Sancy, à 310 kilomètres; mais le fait aurait besoin d'être contrôlé, car souvent on peut confondre certains nuages, les *cumuli*, avec des pics neigeux.

En hiver, l'air est particulièrement clair dans les hautes régions, quand les nuages couvrent uniformément la plaine et les vallées jusqu'à une altitude de 900 à 1,200 mètres. M. Thury, ayant sous lui la mer des nuages au sommet de la Dôle (1,678 mètres), au mois de janvier, put voir un grand nombre de sommets : depuis le Pelvoux (4,000 mètres d'altitude), à 180 kilomètres au sud, jusqu'à la pointe de Santis (2,504 mètres) qui, à l'est, se détachait très nettement en blanc sur un ciel foncé, à la distance de 257 kilomètres. La vue embrassait ainsi, sur une longueur de plus de 360 kilomètres, tous les hauts sommets de la chaîne des Alpes.

Le panorama du dôme de Milan comprend tous les sommets du mont Rose au mont Blanc (180 kilomètres). Celui de Chaumont (Jura neuchâtelois) s'étend des Clariden (150 kilomètres) au Grand-Colombier (165 kilomètres). Enfin les montagnes de la Corse s'aperçoivent fréquemment de Monaco, au coucher du soleil, à 200 kilomètres, assez nettement pour que l'on puisse reconnaître la forme conique du mont Rotondo.

(Lyon scientifique)

Le tombeau des rois de Juda

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 29 janvier dernier, a reçu de M. Alexandre Bertrand, l'un de ses membres, la communication suivante :

En 1851, pour la première fois, M. de Sauley s'occupa du monument connu à Jérusalem sous le nom de « Qbour-el-Molouk » (Tombeau des Rois). Il rapporta au Louvre le beau couvercle de sarcophage qu'on voit au musée judaïque et qui a appartenu à la sépulture du roi David. M. de Sauley s'est appliqué à prouver, dans son dernier ouvrage, *Voyage en Syrie*, que le Tombeau des Rois a reçu les restes des rois de Juda. En 1865, M. de Sauley, proposa à M. Isaac Pereire de faire l'acquisition de ces restes. Après des négociations laborieuses qui durèrent treize années, l'acquisition eut lieu; un mur d'enceinte fut construit; des déblais considérables, exécutés sous la direction de M. Mauss, architecte du gouvernement français, amenèrent la découverte de nombreux fragments d'un édifice dans lequel M. de Sauley crut reconnaître les restes du monument expiatoire élevé par Hérode. La garde de tous ces débris est confiée à une personne qui demeure à poste fixe sur l'emplacement du Tombeau des Rois. Il a paru désirable, pour assurer d'une manière définitive la conservation du monument, que la propriété en passât aux mains du gouvernement français. Les héritiers de MM. Emile et Isaac Pereire ont offert, en conséquence, à l'Etat de lui faire don du Tombeau des Rois, aux conditions suivantes :

« Il ne sera fait dans l'avenir aucun changement à sa destination actuelle; une inscription sera posée aux frais des donateurs dans la paroi du vestibule de ce monument.

Ces conditions ayant été acceptées par M. le ministre des affaires étrangères, le 20 janvier dernier, cet intéressant monument appartient désormais à la France.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 mars 1886

VENTIMIGLIA, brick-goël. <i>Giulia</i> , ital. c. Marcenaro,	vin.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	sable.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
NICE, vapeur <i>Nicois</i> , fr., c. Martel,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Briand,	id.

Départs du 22 au 28 mars 1886

CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornéro,	sur lest.
ID. b. <i>Trois-Freres</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Saint-Joseph</i> , fr., c. Davin,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
MENTON, brick-goël. <i>Linda</i> , fr., c. Rey,	id.
NICE, vapeur <i>Niçois</i> , fr., c. Martel,	passagers.
A LA MER, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Briand,	id.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le jeudi vingt-deux avril 1886, à deux heures de relevée, au siège de la Société à Monaco.

L'Assemblée générale se compose de tous les porteurs de deux cents actions nouvelles de la Société ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article trente des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

Étude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur, rue du Tribunal, 2, à Monaco

A VENDRE PAR LICITATION

Le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-six, jour de samedi, à dix heures du matin, devant monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, délégué à cet effet, et en présence de monsieur l'Avocat Général, dans la salle des audiences dudit Tribunal, sis au palais de Justice, rue du Tribunal, n° 2; L'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession du sieur Nicolas Isoard et de la dame Thérèse Portalò, de leur vivant demeurant à Monaco.

Sur la poursuite de la dame Angéline Isoard, épouse du sieur Antoine Casadio, journaliers, demeurant ensemble à Monaco, le mari pour assister et autoriser son épouse, et ayant M^e Valentin pour défenseur, en l'étude duquel elle a élu domicile;

Contre :

1^o La dame Jeanne Isoard, épouse du sieur Pierre Gasparotti, journaliers, le mari pour la due assistance et autorisation de sa femme;

2^o Le sieur Joseph Gasparotti, maçon, agissant en qualité de père et tuteur légal de Joseph Gasparotti, son fils mineur, issu de son légitime mariage avec la dame Joséphine Isoard, son épouse, décédée;

3^o Le sieur Charles Isoard, employé au Casino;

4^o Le sieur Dévoto Isoard, maçon;

5^o Et le sieur Emmanuel Isoard, entrepreneur de travaux publics;

Colicitants, demeurant tous à Monaco.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Le troisième étage d'une maison, sise à Monaco rue du Milieu, n° 10, divisé en deux petits appartements, comprenant en tout six pièces et confrontant : du nord, la rue du Milieu; du midi, la rue des Briques; de l'ouest, Jean Médecin; de l'est, la veuve Boisson; au-dessous, les héritiers Lefranc, et au-dessus l'air libre.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe dudit Tribunal le dix mars suivant.

MISE A PRIX

La mise à prix a été fixée par le jugement sus-énoncé, à la somme de trois mille francs.

Fait et rédigé par moi, défenseur poursuivant, à Monaco le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-six.

L. VALENTIN.

Euregistré à Monaco le dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-six, folio quatre-vingt-huit recto, case cinq. Reçu un franc.

RAISSEQUIER.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION:



OUVERTS TOUTE L'ANNÉE
ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION : depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉVRALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE, SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.

Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. — S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS
ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS
Locations et Ventes de PIANOS

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrierie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — 9, Avenue de la Gare — MONACO
LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condamine
dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

LE MONDE ILLUSTRÉ

Numéro du samedi 27 mars avec un magnifique supplément

GRAVURES PRINCIPALES

Le laboratoire de M. Pasteur, rue d'Ulm : l'inoculation des Russes de Beloi. (Dessin d'après nature, d'après M. Marc-Aurèle.)

L'atelier du sculpteur Etienne Leroux : M. Renan posant pour son buste. (Dessin de M. Samuel Urrabieta, récemment décédé.)

Portraits. — M. Pierre-Jules Hetzel (P.-J. Stahl), mort à Monte Carlo. (Dessin de M. G. Wuillier.) — M. Samuel Urrabieta, collaborateur du *Monde illustré*, récemment décédé à Madrid. — M. Alfred Assolant, mort récemment à Paris.

Martyre, drame de MM. A. d'Ennery et Ed. Tarbé, représenté à l'Ambigu-Comique, scènes du 2^e et du 4^e acte. (Dessins de M. Ad. Marie.)

Les vieilles coutumes. — Le dimanche des Brandons. (Composition de M. Zier.)

Amérique. — Le naufrage de l'Orégon : l'Orégon pendant le sauvetage des passagers par un bateau-pilote de New-York. (Dessin de M. Brun.)

Magnifique supplément offert aux lecteurs

A hunt ball (un bal après la chasse)

dit bal rouge à cause des costumes

Tableau de M. J. STEWART

Cette toile, l'une des plus remarquées au dernier Salon, a valu à son auteur le succès le plus incontesté. Merveilleusement reproduite et habilement gravée, elle constitue un *Supplément* tout à fait exceptionnel que les abonnés du *Monde illustré* apprécieront à sa juste valeur.

Lire dans le même numéro :

Trente ans de Paris, par M. Alphonse Daudet, illustrations de M. Montégut. — Le courrier de Paris, par P. Véron. — La revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Les théâtres, par André Monselet. — La chronique musicale, par A. de Lasalle. — Le monde financier, par D., etc., etc.

Prix du numéro : 50 centimes.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n° 17, 7^{me} année (27 mars 1886) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — L'Épreuve, par J. Mangarett, dessin de Clermont-Gallerande. — Les Niaiseries de l'Amour, dessin de Hy, légendes de P. de Cantelans. — Pasini, par Deuzem, dessins originaux de Pasini. — Les petits ramoneurs, dessin original de Carrier-Belleuse. — Un mariage au galop, par Charles Suinan. — Chronique mondaine, par Montjoie. — A travers les théâtres, par Vert-Vert. — Chronique du Sport, par Maubourguet, dessin de Clermont-Gallerande. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites Correspondances, par Le Commandeur.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
	23	769.3	767. »	767.3	767.3	766.6	14. »	14.2	14.4	14.6				14. »	83	S E modéré	beau	
24	67.6	67.5	66.9	66.7	67. »	15.8	16.3	17. »	16. »	15. »	76	S E id.	id.					
25	67.6	67.7	67.6	67.3	68. »	15. »	15.3	14.8	14.6	14.4	75	S E id.	id.					
26	69.3	68.9	68.9	69.6	69.6	14. »	15.4	15.4	13.6	13.3	73	S E id.	id.					
27	71.4	71.8	71.8	71.3	71.5	13.6	14.4	16.4	14.4	13.2	76	S O id.	id.					
28	70.8	70.8	69.6	69.5	69.2	14.4	15.4	16. »	14.2	12.8	84	S puis S E mod.	id.					
29	68.3	68. »	68.1	67.7	67.5	14.8	16.4	16. »	14.8	14.2	85	S E puis S O id.	id.					
DATES											23	24	25	26	27	28	29	
Températures extrêmes											Maxima	16.1	18.3	16.7	16.9	17.6	16.3	16.7
											Minima	11.9	11.8	10.9	10.8	11.5	10.8	10.7

Pluie tombée : 0^{mm}